



# Beecome, le programme qui vise à accompagner la transformation numérique des structures du territoire de l'Eurométropole de Strasbourg

## Sont éligibles

Les structures, associations et entreprises ayant leur siège et l'établissement bénéficiaire situés dans l'une des 33 communes de l'EMS avec un effectif inférieur à 50 salariés, y compris les entreprises sans salarié, tous secteurs d'activités hors numérique ayant un projet de transformation en réflexion et/ou prêt à être lancé

## Déroulé du programme

- Diagnostic « digital » de la structure
- Restitution & recommandations
- Mise en relation
- Si nécessaire, aide financière

MONTANT DES DÉPENSES ÉLIGIBLES*	MONTANT DE L'AIDE
300 €	150 €
600 €	300 €
900 €	450 €
1200 €	600 €
1500 €	750 €
1800 €	900 €
2100 €	1050 €
2400 €	1200 €
2700 €	1350 €
3000 €	1500 €

\* À partir de

## Dépenses éligibles

Sur une période maximale de 6 mois :

1. Les dépenses de fonctionnement (inscrites dans les charges de l'entreprise)
2. Ou les dépenses en investissement (inscrites à l'actif de l'entreprise)

## Démarche de candidature

Déposez votre candidature sur [strasbourg.eu/beecome](https://strasbourg.eu/beecome)

Un avis de décision vous sera transmis sous 2 semaines après votre demande.

## Démarches spécifiques de demandes d'aide

### 1.

**Réunissez les pièces nécessaires :**

- Un extrait Kbis ou D1
- Un RIB
- Dossier d'aide papier/numérique
- Les factures acquittées postérieures à la date du diagnostic

### 2.

**Déposez votre demande d'aide** auprès de votre référent

### 3.

**Un avis de décision du comité** vous sera transmis 1 mois après votre demande.

### 4.

**L'aide** sera directement versée sous **4 à 6 semaines.**

Les dépenses prises en compte portent sur une période maximale de 6 mois après la date du diagnostic et doivent nous parvenir au maximum 2 mois après la date d'acquittement.



# L'Eurométropole de Strasbourg soutient la transition numérique des entreprises du territoire



Pour quel type de projet ?

- Développer** de nouveaux services en ligne
- Booster** ses ventes physiques
- Améliorer** la gestion et la protection de son entreprise au quotidien
- Travailler** à distance
- Exploiter** les nouveaux outils de communication



Comment ça fonctionne ?

- Un diagnostic** de leur utilisation du numérique
- Des recommandations** sur leurs besoins
- Un accompagnement** par leur référent durant 1 an
- La mise en relation** avec la filière numérique locale
- Une aide financière** à hauteur de 50 % (plafonnée à 1 500 €)



Conditions d'éligibilité

- Une Entreprise** de moins de 50 salariés
- Un Siège social** et établissement bénéficiaire dans l'Eurométropole de Strasbourg
- Tout secteur d'activité**

# GO!

Pour candidater, déposez votre candidature sur : <https://demarches.strasbourg.eu/entreprises/> (mention "accompagnement numérique")

[strasbourg.eu/beeome](https://strasbourg.eu/beeome)

En partenariat avec :

